

# Régate TROPHÉE YCSF

Annexe aux Instructions de course type Habitables 2009 - 2012

Nom de l'épreuve : TROPHÉE YCSF

Dates complètes : samedi 06 et dimanche 07 mars 2010

Lieu : Saint François

Autorité organisatrice : Yacht Club de Saint François

## 1 Heure légale du coucher du soleil :18h20

## 2 Emplacement du (des) tableau(x) officiel(s)

Au PC - course, devant le chapiteau YCSF

2.1 Les skippers devront emmargés chaque jour au PC course, samedi 06 et dimanche 07 mars, avant le début des courses du jour, et après la dernière course du jour. En cas d'omission, le comité de course pourra disqualifier le skipper n'ayant pas emmargé.

## 3 Programme des courses

Samedi 06 mars : parcours type banane au large de St-François, heure du premier signal d'avertissement 09h25, manches à suivre

Dimanche 07 mars : parcours type triangle au large de Saint-François, heure du premier signal d'avertissement 09h25, manches à suivre

## 4 Heure du signal d'avertissement

09h25 chaque jour

### 4.1 Heure limite du signal d'avertissement le dernier jour

13 h 25

## 5 Définition des pavillons de classe

Habitable Classe 1 (côtiers) : Blanc

Habitable Classe 2 (monocoque avec spi - Spi 1) : Vert

Habitable Classe 3 (monocoque avec spi - Spi 2) : Jaune

Multicoques habitables : Rose

Le comité de course en accord avec l'organisateur se réserve le droit de répartir les classes ci-dessus mentionnées compte tenu du nombre des inscrits

## 6 Définition de l'emplacement des zones de course

L'annexe 1 indique l'emplacement des zones de course.

La ligne de départ est matérialisée par une bouée rouge et un pavillon orange arboré sur le bateau comité.

### 7.1 Description des parcours

Il est proposé plusieurs parcours

#### Samedi 06 mars:

Parcours N° 1 : pour toute les classes

- Départ devant le port polymodal à Saint François,

- Marque n°1 à laisser à bâbord
  - Marque n° 2 à laisser à bâbord
  - Marque n° 3T ou 3B à contourner à tribord pour la 3T ou à contourner à bâbord pour la 3B
- Longueur approximative : 10 miles  
Manches à suivre

En cas de conditions météo difficiles, selon les classes, le parcours pourra être réduit.

#### **Dimanche 07 mars:**

##### Parcours n° 2 pour les classes Spi 1 Spi 2 et Multicoque habitable

- Départ devant le port polymodal à Saint François,
- Marque n° 1 à contourner en la laissant à tribord.
- Marque n° 2 à contourner en la laissant à tribord.
- Marque n° 3 à contourner en la laissant à tribord.
- Marque n° 1 à contourner en la laissant à tribord.
- Marque n° 3 à contourner en la laissant à tribord.
- Arrivée

Manches à suivre.

##### Parcours n° 3 pour la classe côtier

- Départ devant le port polymodal à Saint François,
- Marque n° 1 à contourner en la laissant à tribord.
- Marque n° 2 à contourner en la laissant à tribord.
- Marque n° 3 à contourner en la laissant à tribord.
- Arrivée

Manches à suivre.

#### **7.1.2 Parcours de réserve pour toutes les classes**

Le comité de course pourra selon les conditions météorologiques, ou tous autres évènements, faire réaliser le parcours de réserve décrit ci-après :

- Départ devant le port polymodal à Saint-François
- Marque n°1 à laisser à bâbord
- Marque n°2 à laisser à bâbord
- Marque n°1 à laisser à bâbord
- Arrivée.

#### **La bouée cardinale sud doit être respectée**

**La ligne matérialisée par le bateau comité et la marque de départ et d'arrivée ne devra être franchie que lorsque le voilier aura terminé sa course**

#### **7.2 Signal identifiant le choix du parcours à effectuer**

Pavillon Hobbie Cat pour effectuer le parcours de réserve. Aucun pour les autres parcours.

#### **7.3 Définition des marques de parcours**

**Marque N° 1** : bouée cylindrique gonflable de couleur jaune

**Marque N° 2** : bouée cylindrique gonflable de couleur jaune

**Marque N° 3T et 3B** : bouée cylindrique gonflable de couleur jaune

#### **7.4 Définition des marques de départ et d'arrivée**

Bouée cylindrique de couleur rouge et bateau comité arboré d'un pavillon orange.

**8 Définition des zones considérées comme des obstacles**

Bande côtière (barrière de corail) entre la ligne de départ et la bouée n°1 et 2  
Bouée cardinale Sud à respecter.

**9 Temps limite pour finir la course**

30 minutes après l'arrivée du premier de sa classe le Samedi 06 mars

30 minutes après l'arrivée du premier de sa classe le Dimanche 07 mars

**10 Délai de dépôt de réclamation**

Une heure après que le dernier bateau de la classe ait franchi la ligne d'arrivée (modification de l'article 16.2 des I.C. types

**11 Emplacement du local du comité de réclamation**

Au PC - course, devant le chapiteau YCSF.

**12 Nombre de courses à valider pour constituer une série**

Deux (2)

**13 Courses retirées**

Toutes les courses sont validées.

**14 Canal de vacation radio**

Canal VHF : 72

**15 Heure limite d'affichage des coefficients de temps compensés**

Vendredi 05 mars à 19 heures

**16 Identification des bateaux officiels**

Cagnards marqués "Comité de course" en lettres rouges

**17 Communication radio ou par téléphone portable**

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soit pas recevable par tous les bateaux.

Toutes liaisons doivent utiliser le canal 72.

**Composition du corps arbitral**

***Président du comité de course : Jean-François CAMPANA***

***Président du comité de réclamation : Régis CAPRON***

***Président du comité de jauge : Pascal DURAND***